

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 59 (1997)

Heft: 11

Rubrik: Prévention des accidents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préparation de bois de chauffage

Normes et tendances de sécurité

Daniel Bärtschi, Service pour la prévention des accidents en agriculture – 5040 Schöftland

Le bois, l'un des maillons dans la chaîne des énergies renouvelables, gagne toujours plus de terrain. La transformation du bois de chauffage en bûches ou copeaux demande d'observer strictement les mesures de sécurité.

Fendeuses

Ces dernières années, la vente de fendeuses à vis s'est effondrée: aujourd'hui, les modèles hydrauliques ont la cote. Bien que les fendeuses hydrauliques soient théoriquement plus fiables que les fendeuses à vis, le nombre des accidents a augmenté. Inattention, surmenage, distraction, hâte et habitude en sont les causes. Par année, la CNSA enregistre environ

300 accidents de travail qui blessent avant tout les doigts et les mains. Si le nombre exact des accidents survenant dans l'agriculture ou durant les loisirs avec ce type de machines n'est pas connu, on sait qu'ils sont très nombreux. C'est pourquoi, il était urgent de rechercher des solutions qui garantissent la sécurité de l'utilisateur. Depuis le 1^{er} octobre 1994, seules les fendeuses répondant aux normes de sécurité européennes sont autorisées à la vente. L'élément fendeur doit être disposé de façon à ce que ni mains ni pieds ne se coincent entre le bois et l'organe de service. De même, il faut empêcher la chute et la projection de morceaux de bois. Sur le marché, on trouve des systèmes qui correspondent à ces exigences de sécurité et la commande bimanuelle, dont

la réputation n'est pas des meilleures, offre de bons rendements comparée à d'autres systèmes éprouvés. Avant d'acheter une machine, il est bon de comparer les systèmes. Les expériences réalisées ont montré que les fendeuses horizontales munies de dispositifs de relevage du bois fournissent de meilleurs résultats mais coûtent plus cher. Il est aussi possible d'équiper les anciennes machines de dispositifs de sécurité.

Pour exécuter d'autres travaux, il faut équiper les scies circulaires d'éléments auxiliaires. Tout maniement d'un tel appareil demande de la discipline: les employés et apprentis seront à instruire dans ce sens. Un casque forestier protégera le visage des projections de bois, du bruit et des échardes. Il va aussi de soi que ces travaux exigent le port de gants.

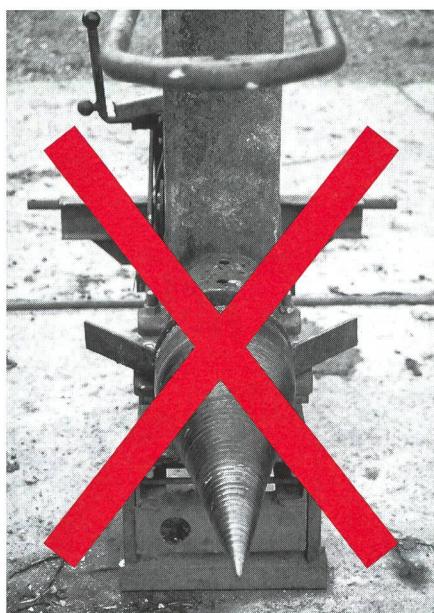
Déchiqueteuses

De graves accidents – quelquefois mortels – montrent que, pour ces machines, il est absolument indispensable de se conformer aux normes de sécurité établies: il en va de la responsabilité de chacun. Pour toutes les machines, les normes de sécurité sont fixées par les directives européennes. Actuellement, le SPAA et la CNSA font partie d'un groupe de travail qui élabore des normes de sécurité européennes pour les déchiqueteuses. Ainsi certaines mesures de sécurité déjà appliquées dans la pratique seront normalisées. La bouche d'alimentation, au niveau des rouleaux preneurs, est située à 60 cm de hauteur et elle est munie, sur le côté, d'un arceau-déclencheur. Un espace de 150 cm doit être garanti jusqu'aux rouleaux preneurs. Lors de l'achat d'une déchiqueteuse, il est recom-

Les scies circulaires pour bois de chauffage

Malgré le danger d'accident élevé, d'anciennes scies circulaires sont encore souvent utilisées sur les exploitations: consciemment – ou inconsciemment – l'utilisateur s'expose à de réels dangers. Pour la préparation du bois de chauffage, les scies circulaires seront complétées, en bonne et due forme, par les éléments suivants:

- une protection sur la table de sciage
- une protection de la scie sous la table de sciage
- un dispositif d'aménagement
- une table roulante avec ressort de rappel, butée de fin de course et dispositif d'immobilisation.



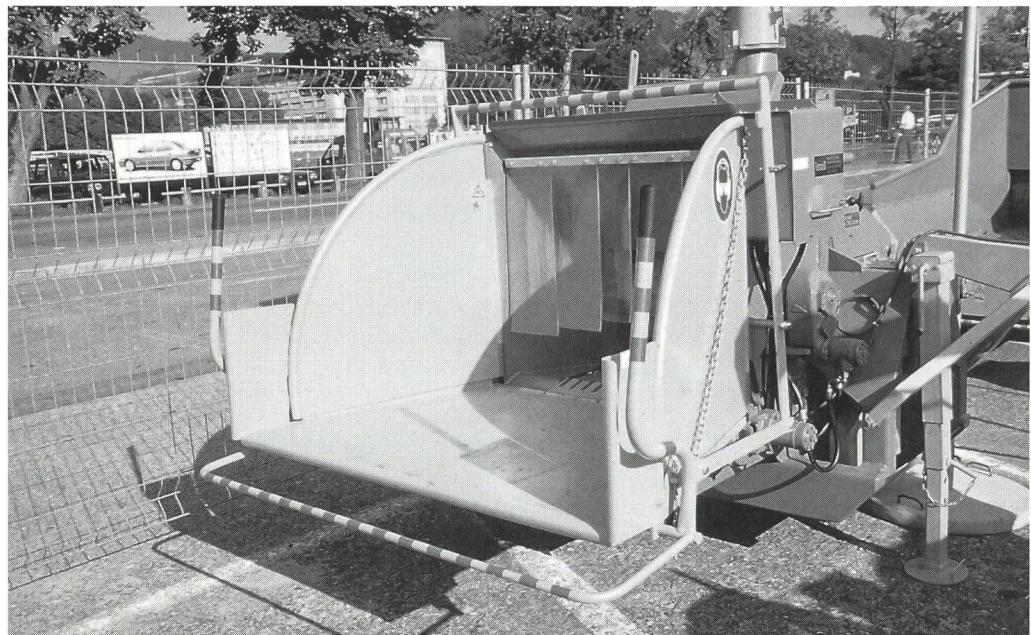
Hauts risques de blessures – Défense d'utiliser!



Il faut s'habituer à la commande bimanuelle. Important: un bras mobile guide la pièce de bois qui est maintenue par le haut.



Une installation hydraulique qui sert à disposer sans peine les lourdes pièces de bois sur la fendeuse.



Cette déchiqueteuse est déjà équipée des nouvelles exigences de sécurité: l'arceau-déclencheur est placé au-dessous.

mandé de s'informer sur la sécurité de l'appareil désiré. A ne pas négliger non plus, les diverses parties du corps à protéger: la vue, l'ouïe et le visage.

Les vêtements seront portés moulants, près du corps; les manches larges et les moufles sont dangereuses. Si l'utilisateur de la machine veut se proté-

ger les mains, il ne portera donc que des gants dont les poignets maintiendront la manche.

Les déchiqueteuses munies d'une

grue et éventuellement d'un tapis roulant offrent une grande sécurité mais cela implique cependant que l'opérateur de la machine soit seul et ne quitte sa place de travail qu'après avoir débranché la machine et attendu son immobilité complète.

Ergonomie

Sur le marché, on trouve déjà un certain nombre de systèmes ergonomiques, autrement dit des systèmes qui permettent de travailler sans prendre de mauvaises postures. En tenant compte de ce facteur, l'utilisateur veille à sa santé.

Pour les machines actuelles, il existe déjà des dispositifs épargnant le dos. Citons, pour conclure, l'invention d'un utilisateur qui a conçu un bras de levage hydraulique pour soulever de lourdes pièces de bois sur sa fen-deuse verticale.

Pour de plus amples informations, s'adresser au SPAA, tél. 021 995 34 28.

Nouvelles des sections

BE



Examen de groupes 1998 pour l'obtention du permis de conduire de la catégorie G

Le permis de conduire de la catégorie G est délivré lorsque l'examen théorique correspondant a été réussi. Il autorise aussi la conduite de cyclo-moteurs.

Des membres de l'Association bernoise de technique agricole (ABTA) donneront préalablement une instruction préparatoire durant 2 demi-journées. Cette instruction se fait par groupes et par district. Les adolescents qui en

1998, auront atteint l'âge de 14 ans révolus (année de naissance 1984 ou plus âgés, pourront suivre l'instruction préparatoire pour ensuite passer l'examen qui sera supervisé par des experts en matière de circulation routière de l'Office de la circulation routière et de la navigation (OCRN). Le permis de conduire ne pourra, au plus tôt, être établi et délivré qu'après l'âge de 14 ans.

Frais

- Traitement de la requête pour l'obtention d'un permis de conduire.
- Examen théorique par groupes (par écrit).
- Etablissement d'un permis de conduire.

Ces émoluments seront facturés par l'OCRN suite à l'établissement du permis de conduire.

L'Association bernoise de technique agricole (ABTA) vous enverra une fac-

ture séparée pour ses frais (y compris le matériel utilisé pour l'instruction théorique).

L'inscription devra se faire au moyen de la formule officielle, **au plus tard jusqu'au 15 décembre 1997**. Les inscriptions qui parviendront à l'OCRN passé ce délai ne pourront plus être prises en considération pour l'examen de groupes prévu en 1998. La formule d'inscription peut être obtenue auprès des centres d'expertises et d'examens de l'OCRN (les commandes collectives, par exemple pour des classes d'écoles, sont appréciées).

CEE Berne, Schermenweg 9,
3011 Berne (tél. 031 634 25 40/55)

CEE Oberland bernois, Gwattstrasse,
3604 Thoune (tél. 033 334 27 21)

CEE Seeland/Jura bernois,
Hauptstrasse 1, 2552 Orpond
(tél. 032 344 20 25)

CEE Haute-Aargovie/Emmental,
Hardstrasse 4, 4922 Bützberg
(tél. 062 963 16 22)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Centre d'expertises et d'examens de Berne, tél. 031 634 25 40/55.

Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne.

